



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur SCURT Ciprian demeurant Montagne d'Aisemont 106 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Montagne d'Aisemont, 106 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section G n°56E.

Le projet consiste à aménager 2 emplacements de parking sur la zone de recul, à droite du garage existant. Cela nécessitera d'enlever une grande partie des terres du talus existant. Cet aménagement ira jusqu'à la terrasse existante et présentera une forme d'arc de cercle, réalisé via un mur de soutènement + bardage bois vertical qui sera végétalisé, le tout aura une hauteur de 3,2 m garde-corps compris.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.IV.40 du Code du Développement territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Les écarts au permis d'urbanisation sont les suivants :

- Les zones de recul doivent être plantées sur la moitié de leurs superficies.
- La pente de la zone de recul ne peut dépasser 8/4.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 juin au 12 juillet 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 14 juin 2021